****

**Assemblée générale du 14 avril 2015**

(Le Ballon rouge, Paris 13e)

Membres présents : Isabelle Arpin, Martine Bigan, Renaud Bueb, Roger Cans, Catherine Caro, Patrick Cavalié, Pierre Clavel, Valérie Chansigaud, Florian Charvolin, Patrick Février, Jérôme Fromageau, Henri Jaffeux, Didier Lapostre, Marie-Ange Laumonier, François Lerat, Rémi Luglia, Charles-François Mathis, Jean-Pierre Raffin, Patrick Singelin, Jacques Theys, Anna Trespeuch-Berthelot.

Membres à jour de leur cotisation ayant donné pouvoir aux membres présents : Isabelle Dellac, Geneviève Barnaud, Christian Barthod, Madeleine Boucard, Hervé Coquillart, Patric Chouzenoux, Stéphane Frioux, Raymond Lebeau, Philippe Lebreton, Christian Lundi, Hervé Lethier, Jean-Pierre Ribaut, Philippe Traub, Claude-Marie Vadrot.

Soit 21 adhérents présents et 15 représentés.

Représentants extérieurs : Françoise Lemaire (Archives nationales)

Secrétaire : Roger Cans

**Ordre du jour :**

1. présentation, discussion et vote du rapport moral et du rapport financier 2014 ;
2. fonctionnement de l’AHPNE (renforcement des moyens en personnes, projet de lettre d’information numérique interne, présentation de la convention de partenariat avec les Archives nationales, renouvellement partiel du conseil d’administration)
3. présentation et discussion sur les activités projetées (préparation du colloque 2015, participation aux Rendez-vous de l’histoire de Blois sur le thème des « empires », autres projets de colloques ou journées d’étude, partenariats)
4. présentation, discussion et vote du budget prévisionnel 2015 ;
5. questions diverses

Après un tour de table de présentation qui donne l’occasion à trois nouveaux membres de se présenter (**Martine Bigan**, **Catherine Caro**, **Jacques Theys**), le président demande une minute de silence à la mémoire de **Gérard Sournia**, membre de l’AHPNE, qui est mort le 9 avril 2015 à l’âge de 68 ans d’une maladie foudroyante. Roger Cans, qui a assisté à son enterrement le 13 avril à Amboise, rappelle ce que fut le combat de Gérard Sournia « l’Africain », responsable de l’UICN en Afrique de l’Ouest et grand défenseur des éléphants. Il a œuvré au nom de la France pour l’interdiction du commerce international de l’ivoire en 1989. Dès son adhésion à l’AHPNE en 2012, après son départ en retraite, Gérard s’est impliqué dans l’association, notamment en rédigeant les biographies de Luc Hoffmann, André d’Aubreville et Jean Dorst, Il devait s’attaquer à celles de Gilbert Simon et de Théodore Monod. Roger Cans s’en chargera.

Le président signale à l’assistance que le lieu de notre rencontre, convivial mais un peu bruyant, a été proposé par **Valérie Chansigaud**.

1. **Présentation, discussion et vote du rapport moral et du rapport financier 2014**

**Rapport moral**

Le président présente le rapport, l’agrémentant de commentaires et de précisions sur les activités conduites l’an dernier. A la suite de quoi, la discussion est ouverte. Celle-ci, sur une question de **Jacques Theys**, qui a le sentiment que beaucoup de fonds privés d’archives se perdent, se focalise sur la question de leur sauvegarde.

C’est l’occasion pour **Henri Jaffeux** et **Patrick Cavalié** de rappeler l’approche et l’action de l’AHPNE en ce domaine, en relation avec les Archives nationales et départementales. Henri rappelle que l’AHPNE n’a pas vocation à entreposer des archives, mais se propose de les repérer, de les répertorier, puis de les faire verser aux archives départementales si elles ne peuvent être conservées dans de bonnes conditions par leur détenteur. C’est un rôle de carrefour et d’aiguillage.

**François Lerat** se fait l’avocat de la méthode mise au point par l’AHPNE qui a été rodée dans les départements du Finistère et de Seine-Maritime et qui va maintenant être étendue au département du Loiret, et, aussi, bien que cela reste à confirmer, à ceux du Rhône et de la Loire pour les archives de ces deux sections départementales de la FRAPNA. Cependant, il pense que pour développer cette action, il est nécessaire, d’une part, que l’AHPNE se dote d’un réseau de correspondants départementaux ou régionaux (membre ou pas de l’AHPNE) chargés de monter ce type d’opérations (il propose d’approcher à cette fin **Michel Métais**, **Pierre Guy** et **Yves Le Quellec** pour le Poitou-Charentes), et d’autre part, que l’AHPNE puisse apporter des moyens financiers pour faciliter l’amorçage de ces opérations. Selon lui, c’est du côté du mécénat qu’il faut rechercher un intéressement et des financements pour soutenir cette action.

**Rémi Luglia** approuve ces propositions et souligne tout l’intérêt de cette action et l’importance de cette ressource pour la recherche, sous condition, toutefois, que les archives des personnalités privées ne soient pas triées par leur propriétaire ou détenteur avant leur versement.

**Roger Cans** a établi une liste d’une douzaine de personnalités détentrices de fonds importants. Il indique aussi que le musée du Vivant d’Agroparistech dispose des archives de René Dumont et de quelques autres personnalités mais les chercheurs ou autres personnes potentiellement intéressées ne le savent pas. Cette observation, jointe à celles de **Jacques Theys** et **Marie-Ange Laumonier** sur la difficulté d’accès aux sources conduit à souligner l’intérêt qu’il y aurait à répertorier ces sources et lieux de détention et à mettre ces informations à disposition sur le site de l’AHPNE.

**Patrick Singelin** souligne que l’objectif de s’intéresser aux fonds de personnalités privées à côté des fonds associatifs a été intégré dès le départ dans le Finistère. Plusieurs fonds ont été répertoriés à ce titre et certains ont été versés aux archives ou font l’objet d’une procédure.

**Florian Charvolin** et **Jérôme Fromageau** relèvent que de plus en plus d’informations sont disponibles sur des sites du réseau internet et s’interrogent sur la pérennité des archives numériques qu’ils peuvent contenir. La réponse est à rechercher du côté de la BNF.

En marge de cette discussion principale, quelques autres aspects de ce bilan annuel ont été abordés. **Henri Jaffeux a** lancé un appel pour faire sortir de l’oubli l’histoire des grandes conventions internationales. Au-delà du travail fait à propos de la directive « Habitats-faune-flore », **Jean-Patrick Le Duc** avait été approché et avait donné son accord pour écrire l’histoire des négociations ayant conduit à l’élaboration de la convention sur la biodiversité et celle de Washington sur la CITES, mais cela n’a pas pour l’heure abouti.

Le président annonce que le site de l’AHPNE a reçu 39.000 visiteurs en mars, ce qui est un record. Au total, le site a été consulté par 293.000 visiteurs uniques depuis son ouverture en septembre 2010. Le plus consulté : l’agenda et les biographies. Cette bonne santé éditoriale ne se reflète pas dans les adhésions, qui n’augmentent pas. L’AHPNE comptait 65 membres à jour de cotisation en 2014, dont deux membres bienfaiteurs, Jean-Pierre Raffin et Olivier Jaffeux. En fait, la moitié seulement des membres sont fidélisés. L’autre moitié reste fluctuante.

**Le rapport moral (ci-joint) est adopté à l’unanimité.**

**Rapport financier**

 **Le** **compte de résultat**

 Côté recettes (9284,72 euros), les cotisations et dons (1603,02 euros), dont les premiers dons en ligne sur HelloAsso d’un montant de 83,02 euros, sont stables par rapport à l’exercice 2013. S’y ajoutent 138,70 euros d’intérêts sur le livret A affectés par la baisse du taux de rémunération et 1043 euros de rentrées provenant de la contribution du Ruche aux Rendez-vous de l’histoire (500 euros) et de l’encaissement des repas de l’AG. Les rentrées principales (6500 euros) proviennent du versement du solde de la dernière convention avec PNF (1500 euros) et du versement par le ministère de l’Environnement (DGPR) d’une subvention de 5000 euros pour l’organisation du colloque 2015.

Côté dépenses (3446,67 euros), elles proviennent d’achats pour 943,50 euros, dont 589,61 euros de repas AG (avance sur remboursement), de notre participation aux Rendez-vous de l’histoire (1090,28 euros), au remboursement des frais de déplacement des intervenants et des membres de l’association à nos différentes activités pour un montant de 1363,49 euros (non compris les frais de déplacement des participants aux Rendez-vous – 377,78 euros- inclus dans l’agrégat précédent), des frais bancaires (49,40 euros)

Au final, l’exercice 2014 se solde par un résultat positif de **5838,05 €,** contre un déficit de 7121,74 € en 2013.

**Le** **bilan**

Il s’élève à **16103,64 €** au 31 décembre 2014, contre 10 265,59 € au 31 décembre 2013, 17 387,33 € au 31 décembre 2012 et 15 281 € au 31 décembre en 2011.

*A l’actif*, il faut noter le solde du livret A : 15 278,01 € contre 10 039,31 €, au 31 décembre 2013 et 15 540,93 € au 31 décembre 2012, auquel s’ajoute le solde du compte courant (810,38 €) et la part souscrite au crédit coopératif lors de l’ouverture du compte en 2009 (15,25€).

*Au passif*, nous retrouvons nos 16 103,64 €, c'est-à-dire nos réserves se composant du solde des reports des exercices précédents (10 265,59 €) augmenté de l’excédent de 2014 de 5 838,05 €.

La trésorerie est constituée à ce jour de 16 278,01 euros sur le Livret A et 723,42 euros sur le compte courant auxquels s’ajoutent 60 euros de cotisation à encaisser.

Conformément à l’article 11 des statuts, le président donne lecture des sommes remboursées aux membres du conseil d’administration.

**Le rapport financier (ci-joint) est adopté à l’unanimité.**

1. **Fonctionnement de l’AHPNE**
* Renforcement des moyens de l’association. Le président présente **Martine Bigan** et **Catherine Caro**. L’une et l’autre viennent de prendre leur retraite du ministère de l’Ecologie et ont accepté de donner de leur temps à l’AHPNE. Il les en remercie chaleureusement.

**. Martine Bigan** a une formation initiale en biologie. Passionnée de faune sauvage, spécialement de la grande faune africaine, des grands prédateurs et des mammifères marins, elle a, tout au long de sa carrière au ministère, traité ces dossiers et elle connait bien les acteurs et les structures de ce domaine de la PNE. Elle a accepté de prendre en charge, sous la responsabilité scientifique d’**Isabelle Arpin**, l’animation de l’activité « biographies ». Elle sera donc en charge des relations avec les auteurs (prospection et suivi des rédactions) et le comité de lecture, et en contact avec Isabelle pour la validation des textes et Henri pour leur publication. Elle portera le titre de chargée de mission pour le « Dictionnaire des acteurs de la PNE »

. **Catherine Caro** est juriste de formation et administratrice civile. Elle a débuté sa  carrière comme attachée d’administration au ministère de l’équipement en traitant de dossiers liés à l’urbanisme. Arrivée au ministère de l’Environnement à la fin des années 90, elle a successivement occupé les postes de sous directrice des sites et paysages, de sous directrice de la chasse, de la faune et de la  flore et de sous directrice des affaires générales en charge des ressources humaines, de la formation, de la comptabilité et des marchés. Elle s’impliquera dans la préparation et l’organisation de nos manifestations extérieures de type colloque et journée d’étude et travaillera au développement de nos ressources financières via, notamment,  le mécénat d’entreprises. Pour la prise en charge de ces fonctions elle portera le titre de secrétaire générale déléguée.

Ce renforcement bienvenu traduit l’ambition de l’association de se développer et de porter plus loin et plus haut ses objectifs.

En marge de ces annonces, la nomination de Martine Bigan a donné l’occasion à **Roger Cans** de redonner son point de vue sur les biographies publiées par l’AHPNE. Selon lui, les rédacteurs sont toujours partagés entre le portrait après interview, souvent hagiographique, et la notice de dictionnaire, sèche et factuelle. En fait, tout dépend de deux facteurs : si le biographié est mort ou vivant ; et qui rédige la biographie. La dernière en date, consacrée à François Terrasson par Jean-Claude Génot, a été contestée par **Jean-Pierre Raffin** et **Roger Cans**, qui l’ont bien connu. Le filtre du comité de lecture n’a pas fonctionné pour corriger le caractère enthousiaste (mais incomplet), et la biographie a été mise en ligne sans ces corrections. A ce propos, Roger Cans souligne qu’il ne faut pas confondre biographie, en principe informative, et hommage *post mortem*, forcément élogieux – et parfois trompeur.

* Dépliant de présentation de l’association. Les trois versions proposées sont examinées et fort passionnément discutées car, naturellement, un tel document pose la question de l’image et de l’identité que l’AHPNE souhaite transmettre. Le choix se fait finalement sur un mixte de deux versions en cherchant, par une illustration ad hoc et en opérant quelques autres modifications, à traduire le champ d’étude, de recherche et d’action de l’AHPNE qui ne concerne pas seulement la protection de la nature *stricto sensu*. Le dépliant sera diffusé principalement sous forme numérique mais il en sera tiré un petit stock papier couleur pour être distribué dans nos manifestations extérieures.
* Lettre numérique d’information. Elle est destinée aux membres pour les tenir plus étroitement informés de la vie interne de l’association et de l’actualité qui relève de son champ d’intervention. La discussion lancée par **Renaud Bueb** est là aussi très animée tant sur la forme que sur le contenu à donner à ce support. Il en ressort que l’objectif de la proposition est acceptée dans son principe, c'est-à-dire entretenir par ce support (numérique) un lien régulier avec les membres. Le traitement des informations qui y seront relatées doit rester simple et factuel tant du point de vue rédactionnel que du contenu. L’idée d’un billet d’humeur n’est pas retenue et plusieurs personnes s’interrogent sur la finalité d’une telle lettre. Comme pour toute lettre numérique d’information, les destinataires seront libres de se désabonner, le cas échéant. Il est finalement convenu de préparer un numéro test organisé autour de deux rubriques seulement : « Vie de l’association » et « Echo-actualités ». **Renaud Bueb**, **Roger Cans** et **Henri Jaffeux** vont travailler à ce premier numéro. La parution, si elle est confirmée, sera par la suite trimestrielle, selon un calendrier pré établi, et chacun des membres sera invité à contribuer pour alimenter l’équipe rédactionnelle.
* Convention de partenariat avec les Archives nationales. A la reprise de l’après-midi, on déplore l’absence de **Françoise Lemaire**, rappelée d’urgence pour raison familiale. Elle devait en effet présenter la convention-cadre qui va être signée entre l’AHPNE et les Archives nationales. **Patrick Cavalié** prend donc le relais, en expliquant qu’il ne s’agit pas tant de la conservation proprement dite des archives, que de leur valorisation, d’où qu’elles proviennent (publiques ou privées), notamment pour les chercheurs universitaires. Ce partenariat se développera dans quatre directions de coopération : la connaissance des acteurs et des sources, l’élaboration et la conduite de projets de recherche, la réalisation d’actions de valorisation, la construction d’expertises communes entre les AN et l’AHPNE.
* Renouvellement partiel du conseil d’administration. Conformément à l’article 8 des statuts prévoyant que les membres du conseil d’administration sont renouvelés par tiers tous les ans, il est procédé au renouvellement de cinq membres. Les administrateurs sortants sont les suivants : **Roger Cans, Renaud Bueb, Jérôme Fromageau, Henri Jaffeux, Philippe Siblet**. Tous se représentent et aucune nouvelle candidature ne s’est manifestée. Il est procédé au vote. **Les candidats arrivés au terme de leur mandat sont renouvelés à l’unanimité.**
1. **Présentation et discussion sur les activités projetées**
* Préparation du colloque de décembre 2015 ayant pour thème l’histoire de la relation santé-environnement.

**Valérie Chansigaud** présente le projet prévu sur trois jours pour la fin de cette année (9-11 décembre). Pour sa préparation, un comité scientifique et un comité de pilotage sont en place.

Elle précise que la santé, en l’occurrence, est aussi bien celle de l’homme, des animaux, des plantes et de l’environnement en général. Elle indique que l’appel à communications a été bien accueilli, mais qu’elle n’a pour l’instant reçu qu’une communication : un Tunisien intéressé par « l’acclimatement ». Est-ce inquiétant ? Non, répond Rémi Luglia. Il est régulièrement constaté que les réponses aux appels à communication arrivent majoritairement dans les derniers jours. Pour cet appel, la date limite est le 15 juin. Valérie indique que le comité travaille aussi sur le contenu à donner aux deux tables rondes prévues en fin d’après-midi destinées à ouvrir les thèmes débattus à un plus large public. L’une des deux devrait porter sur la relation santé-climat ce qui justifiera aussi le dépôt d’une demande de labélisation de notre manifestation au titre de la COP 21 qui se tiendra cette année à Paris.

Se pose aussi la question du financement. Henri indique que l’AHPNE a touché 5.000 euros de la direction générale de la prévention des risques du ministère de l’Ecologie en 2014. Une demande complémentaire de 12 000 euros a été déposée au mois de février auprès de cette même direction et de la direction de l’eau et de la biodiversité. D’autre part, nous sommes dans l’attente de la décision de l’institut de la recherche de la Caisse des dépôts et consignations pour une subvention pouvant être comprise entre 5 et 8.000 euros. Plusieurs autres pistes d’organismes à solliciter sont proposées : la direction Energie et Climat, le ministère de la Santé, le ministère de l’agriculture, l’Ordre des médecins, des pharmaciens ou des vétérinaires, la Fondation Sommer.

* Participation aux Rendez-vous de l’histoire de Blois

Pour les prochains entretiens, qui auront lieu les 8, 9 et 10 octobre 2015, le thème sera « Les Empires ». L’AHPNE, avec ses partenaires Le Ruche et le comité d’histoire, saisira cette occasion pour proposer un après-midi consacré à la protection de la nature dans les empires coloniaux. Le programme est en cours de préparation, le dossier devant être déposé le 10 mai. La réponse des organisateurs sera connue le 15 juin. L’idée, explique Rémi Luglia serait de commencer par une conférence introductive confiée à **Christophe Bonneuil** qui traiterait du fait impérial et de l’environnement sur la longue durée puis de poursuivre avec une table ronde de 1h30 à 2h qui aborderait les liens entre empires coloniaux et la PNE. **Charles-François Mathis** se chargerait de l’Empire britannique et **Rémi Luglia** de l’Empire français. Un troisième intervenant pourrait être un témoin plus actuel. La discussion montre la possibilité d’un élargissement du questionnement et plusieurs suggestions d’intervenants ou de thèmes sont faites. **Patrick Février** propose un intervenant africain pour les grands fleuves comme le Sénégal ou le Niger. **Valérie Chansigaud** se tournerait bien vers **Marie-Noël Bourguet** qui a travaillé sur les voyages et les explorations. **François Lerat** recommande l’ancien directeur de l’école forestière de Nancy. **Jérôme Fromageau** un ancien de la FAO en poste à Casablanca sur l’impact de la législation forestière durant l’époque coloniale et après la décolonisation. **Isabelle Arpin**, cite plusieurs chercheurs ayant travaillé sur les explorations naturalistes comme **Rémi Gouin** ou **Jean-Yves Grosclaude**. **Martine Bigan** suggère d’approcher l’ex-Musée des colonies. **Jean-Pierre Raffin** propose le questionnement autour des fondements du programme « Man and Biosphere » de l’UNESCO dans les années 1970. Une autre idée serait d’aborder la question de l’effondrement des empires et du rôle éventuel de l’environnement dans leur histoire et leur destinée. Autre question soulevée par Henri, le pillage des ressources naturelles n’est-il pas consubstantiel de tous les empires et de tout temps ?

Rémi s’est par ailleurs entretenu avec **Marie Chouleur** des Archives nationales et la question de la fourniture d’un « guide des sources » a été évoquée. Cette idée est soutenue et développée par **Henri Jaffeux** qui pense que la manifestation pourrait donner lieu à des productions (« produits dérivés ») ou évènements en parallèle, tel un guide des sources, des articles ou un dossier sur le site internet, une exposition, un livret, etc.

Selon **Rémi Luglia**, nous devrions rester dans l’épure financière de 1000 euros pour le coût de notre participation, partagée avec le Ruche, comme les précédentes fois. **Patrick Février** précise qu’il a budgété de son côté le coût de la transcription pour la valorisation en aval de l’évènement.

* Autres projets de colloque ou de journées d’étude

. L’histoire de l’éducation à la nature

**Valérie Chansigaud** mentionne que ce projet est né d’une rencontre entre la Fédération des clubs protéger et connaître la nature (FCPN) et l’AHPNE. Elle indique que le projet, dont la forme reste à définir (colloque, journées d’étude) pourrait s’organiser autour de trois thématiques (voir en PJ) :

1) écrire l’histoire proprement dite de cette éducation ;

2) valoriser la mémoire des acteurs ;

3) aborder les problématiques contemporaines.

Une réunion élargie aux principaux acteurs du domaine (réseau Ecole et Nature, CPIE, Education nationale, …) et à des personnes ressources se tiendra en juin ou septembre pour travailler à l’élaboration de ce projet, en définir les contours et les modalités. Toutes les idées peuvent encore être mises sur la table. Les membres intéressés sont invités à réagir auprès de **Valérie Chansigaud** valerie.chansigaud@noos.fr

. Projet de colloque sur l’histoire de la notion d’espèces « nuisibles »

**Rémi Luglia** en présente l’économie générale. En portant un regard historique et pluridisciplinaire sur le terme et le concept de « nuisibles », le colloque entend contribuer à éclairer les relations et interactions entre nos sociétés et la nature et, ainsi, permettre de mieux saisir leurs co-évolutions. Il précise que cette notion de « nuisibles » est à questionner selon plusieurs angles (sémantique, classification, variations selon les parties prenantes, les époques et les lieux, …). Cette thématique permettra de réfléchir, notamment, au statut du « sauvage «  dans nos sociétés.

Sur ces bases de réflexion, Rémi a bâti un projet d’appel à communications (voir en PJ) qu’il a fait circuler auprès de plusieurs personnes. Aucune date n’est pour l’instant fixée car il faut d’abord réunir le financement et approcher les institutions et organismes qui pourraient soutenir la proposition. Fin 2016, début 2017 sont évoqués. Des démarches vont être entreprises à cette fin. Suit une discussion passionnée sur la notion de nuisibles et d’utiles.

**Florian Charvolin** pense que le champ d’étude doit aussi prendre en compte le caractère utile des espèces. Pour **Valérie Chansigaud** le concept de « nuisibles » va au-delà de la dichotomie entre « nuisibles » et « utiles ». Il véhicule aussi une sorte de détestation qui ne s’explique pas seulement par un raisonnement qui se voudrait rationnel. Il y a une haine irrationnelle qui se justifie elle-même. **Didier Lapostre** est confronté quotidiennement à cette question avec les pigeons en ville. Il rappelle les empoignades des fondateurs de la LPO sur la classification des oiseaux utiles et nuisibles. Utiles à quoi, nuisibles à qui ? Les réponses données à ces questions sont fluctuantes. Les notions d’équilibre des populations et de seuil de tolérance sociale sont pour lui à prendre en compte. Les membres intéressés sont invités à réagir auprès de **Rémi Luglia** remi.luglia@free.fr

. Journée d’étude sur la conservation et la valorisation des archives des associations

Ce projet est à l’étude avec les Archives nationales. Il aurait pour objectif de sensibiliser les associations. Il se nourrirait des actions conduites en ce domaine par l’AHPNE.

. Point d’information sur les partenariats et coopérations

* Avec le comité d’histoire du ministère de l’Ecologie. **Patrick Février** présente les trois manifestations à venir :
* la prochaine journée d’étude se tiendra le 20 mai matin à l’occasion de la publication du livre aux éditions Quae *Un demi-siècle d’environnement entre science, politique et prospective*, en l’honneur de Jacques Theys ;
* seconde manifestation à l’occasion du 25e anniversaire de  l’INERIS, le comité participe à l'organisation du colloque qui se tiendra le jeudi 15 octobre 20 sur le thème *"Développement industriel et risques : enjeux et perspectives*" ;
* 3ème journée le 28 janvier 2016 en partenariat avec le groupe d’histoire des zones humides sur trois thèmes (ressources, représentation, conflits).

Patrick, rappelle que le comité, comme il l’a déjà fait, peut intervenir pour valoriser des travaux conduits de concert avec l’AHPNE, par exemple en assurant la transcription de communications en vue de leur publication.

* Avec la Société nationale de protection de la nature. **Henri Jaffeux** et **Rémi Luglia** ont rencontré la nouvelle directrice de la SNPN, Anne Lombardi, le 2 avril. Rémi donne la teneur des pistes de coopération évoquées lors de cet échange :
* versement des archives de la SNPN aux Archives nationales et mise à disposition auprès des chercheurs
* élaboration d’une chronologie de l’histoire de la PNE en relation avec la création par la SNPN d’une base de données sur le *Courrier de la Nature*
* participation de la SNPN à la création sur le site de l’AHPNE d’une rubrique *Il y a cinquante ans* (discussion passionnée autour des évènements à remarquer et la nécessité d’approfondir le sujet)
* la SNPN a rendu hommage à de nombreuses personnes dans le Courrier de la nature. L’idée serait de reprendre ces textes pour en faire des biographies à incorporer à notre dictionnaire (liste ci-jointe)
* association de la SNPN à l’organisation du colloque sur la notion de « nuisibles »
* Avec l’UICN France. **Henri Jaffeux** indique que le projet de lancer des travaux sur l’histoire de l’UICN internationale et de l’UICN France (post 1948) en relation avec l’histoire des aires protégées est pour l’heure au point mort, notamment en raison du décès de **Gérard Sournia** qui devait en être la cheville ouvrière mais il ne désespère pas de pouvoir le relancer.
* Avec FNE. Le projet de versement aux Archives nationales d’une partie des archives constituées en grande partie par **Jean-Pierre Raffin** à partir de 1965 est à l’étude, en relation avec la mission Archives du ministère de l’Ecologie et les Archives nationales
1. **Présentation, discussion et vote du budget prévisionnel 2015**

Le budget prévisionnel est établi sur les bases suivantes.

Recettes : 30 280 €

* Cotisations, dons et intérêts livret A : 2 680 €
* Subventions colloque attendues 27 600 € (MEDDE, CDC, Paris Diderot, C. Coop) dont réemploi sub. MEDDE 2014 de 5 000 €

Dépenses : 30280 €

* Colloque santé environnement 27 600 €
* Frais de fonctionnement 2 680 €

**Le budget prévisionnel est adopté à l’unanimité.**

Pièces jointes :

* Rapport moral
* Rapport financier
* Compte de résultat 2014
* Bilan 2014
* Projet histoire de l’éducation à la nature
* Projet colloque histoire de la notion d’espèces « nuisibles »
* Personnalités SNPN ayant fait l’objet d’hommages dans le *Courrier de la Nature*